

Commune d'ARVIEUX

DÉLIBÉRATION N° 2025-16

Séance du lundi 31 mars 2025

Nombre de conseillers en exercice : 9
L'an deux mil vingt-cinq,
Le trente-et-un mars,
Le Conseil Municipal de la Commune d'ARVIEUX
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie,

Présents : 9
Pouvoir : 0
Votants : 9
Date de la convocation : le 25 mars 2025.

Présents : Christian BLANC, Vanessa COLLATTI, Marc BLANC, Jean-Denis PRAT, Jean-Marc ALBERT, Jean-Marie REYNIER, Damien PHILIP, Annie COLOMBIER, Pascale BURGAT

Absents excusés : Néant

Secrétaire : Pascale BURGAT

Objet : Participation Fonds de solidarité pour le logement

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil une demande de participation pour la commune d'Arvieux, au Fonds de Solidarité pour le Logement.
Ce fond est calculé à hauteur de 0.40 centimes d'euros par habitant soit 351 (dernier recensement INSEE).

Le montant total de participation à la commune s'élève à 140.40€

Après discussion, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- ⇒ **Approuve** l'exposé du Maire ;
- ⇒ **DECIDE** de soutenir le Fonds de Solidarité pour le Logement à hauteur de 140.40€
- ⇒ **CHARGE** Monsieur le Maire de signer la convention avec le Département des Hautes-Alpes ;

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Christian BLANC.

